

PLEUVEN

- enquête de l'an 12
- état des Bieus 1814

es le majeur:

environ 400

le prêtre pour

se de Saint

bre 1784.

ma commune.

voient le

Carême, sont

uven.

ir cette

e de prêcher

is allons

aut de pleuven

Succursale de Pleuren
ayant pour desservant
françois marie David.

4

- 1^o Le patron de mon église est St Jacques le majeur.
- 2^o il y a dans ma succursale 550 ames et environ 400 Communians.
- 3^o il n'est absolument nécessaire qu'un seul prêtre pour la desserte de ma succursale.
- 4^o je me nomme françois marie David.
- 5^o je suis né à Quimper le sur la paroisse de Saint Colomban le 23 mars 1754.
- 6^o j'ai été ordonné prêtre le 18 Septembre 1784.
- 7^o il ne se trouve autre prêtre que moi sur ma commune.
- 8^o Les trois paroisses qui anciennement avoient le même stationnaire pour y prêcher le Carême, sont Saint Evorrec, et Chazfontenault et Pleuren.
- 9^o ne prévoyant pas que nous puissions avoir cette année de stationnaire, je me charge de prêcher dans ma succursale le carême que nous allons commencer.

françois marie David Desservant de Pleuren

Succursale De Pleusen
ayant pour desservant
françois marie David.

D
Chapelle de Saint Thomas.

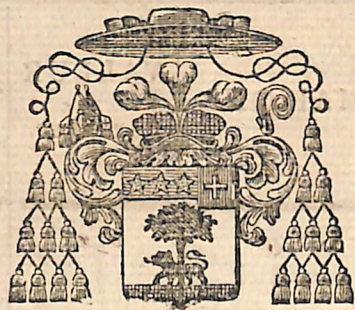
nous avons sur notre commune, outre l'Eglise
succursale une chapelle non aliénée dédiée à St
Thomas apôtre. cette Chapelle manque de
Réparation; mais les paroissiens en désirant la
conservation, se proposent de la réparer et de la
mettre en Bon état; s'ils obtiennent la permission
D'y faire dire la messe et les offices divins
Certains jours de l'année comme on y avoit
coutume anciennement.

J. m. David Desservant

Le maire de la Commune de Pleusen.

Chorruice
Legin

Quimper , le 7 Juin 1814.



SON EXCELLENCE le Ministre de l'intérieur et des cultes me demande, Monsieur, de lui adresser un état des biens et revenus des Fabriques des Paroisses. Je vous prie de me faire parvenir, le plutôt possible, les renseignemens demandés dans la forme du Modèle de l'autre part.

MM. les Curés de canton voudront bien se charger de me fournir les mêmes renseignemens, pour les succursales vacantes dans leurs cantons respectifs.

Son Excellence m'invite à lui envoyer sans retard ce travail.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous exhorter à correspondre, avec promptitude, aux vues bienfaisantes du Gouvernement paternel sous lequel la providence vient de nous replacer.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon respectueux attachement.

† P. V. Evêque de Quimper.

ÉTAT des Biens et Revenus des Fabriques des *la paroisse de plenven Doffette, Canton de Jousnaux*
Paroisses.

NOMS des PAROISSES.	BIENS RURAUX.	MAISONS.	VALEUR CAPITALE.	PRODUIT ANNUEL.	RENTES RESTITUÉES.	RENTES par LEGS et DONATIONS.	RENTES de FONDATIONS.	CHARGES.	REVENU NET.	OBSERVATIONS.
<i>plenven Doffette</i>	00	00	00	00	000	<i>il y en avait dont la Doffette a été mise par la crainte du sequestre</i>	00	00	00	